



## L'assurance chômage est aussi une politique de l'emploi



**Marc De Vos**  
Directeur  
Itinera Institute

Le débat sur la possible régionalisation de l'organisation du marché du travail s'intensifie. En Flandre, le ministre-président Peeters veut que les régions puissent allouer un supplément « activation » en plus des allocations de chômage classiques. Son financement devrait se faire au niveau fédéral, mais les régions seraient récompensées ou pénalisées en fonction des résultats de leurs politiques d'activation. Peeters a immédiatement été torpillé par la FGTB, qui parle d'un agenda patronal caché et défend des « droits sociaux égaux » pour tous les chômeurs.

Le dogme des "droits sociaux égaux" nie cependant la flagrante inégalité sociale entre les chercheurs d'emplois des différentes régions du pays. Alors que certaines parties de la Flandre connaissent pratiquement le plein-emploi, le chômage reste une fatalité

presque héréditaire dans certaines parties de la Wallonie et de Bruxelles. Cette situation réellement alarmante exige une stratégie de réformes profondes. De plus nombreuses et de meilleures politiques d'activation doivent en faire partie.

Activer signifie investir dans du capital humain, et améliorer les chances des chômeurs sur le marché de l'emploi. Il s'agit donc d'un objectif profondément social. Afin de l'accomplir de manière efficace et ciblée, du sur-mesure est nécessaire. En traitant tout le monde de la même manière, on ne peut pas s'occuper adéquatement de tous. Des droits égaux pour tout le monde signifie trop de droits pour ceux qui n'en n'ont pas besoin et trop peu pour ceux qui en ont le plus besoin.

Je rejoins Peeters dans la combinaison systématique de l'allocation de chômage avec une politique d'activation. Nous devons nous défaire de l'idée que

## L'assurance chômage est aussi une politique de l'emploi.

L'assurance chômage est uniquement un mécanisme d'allocations. L'assurance chômage est beaucoup plus que de la sécurité sociale. C'est également un instrument au service de la politique de l'emploi, qui sert à accueillir ceux qui perdent leur emploi, et à les accompagner vers un autre.

L'assurance chômage doit devenir une fusée à deux niveaux, avec un niveau assurance revenu et un niveau activation, qui se renforcent comme des vases communicants.

Pour construire cette fusée à deux niveaux, deux choses sont nécessaires : plus de compétences et davantage de moyens. Plus de compétences en matière d'activation implique également une nouvelle répartition des compétences en matière de chômage. La division actuelle entre le contrôle fédéral (ONEM) et la médiation régionale (FOREM en Wallonie et Actiris à Bruxelles) est absurde. Etant donné leurs indéniables interdépendances, les compétences de contrôle et de médiation doivent se retrouver sous un même parapluie. D'une part l'attribution d'une allocation est une pierre angulaire de la stratégie d'activation. D'autre part, le contrôle ne peut pas se faire sans un suivi, qui fait partie de la médiation.

L'efficacité et la cohérence requièrent par conséquent l'unicité des compétences et des politiques. Aucun accord de collaboration entre les services ne pourra égaler l'unicité.

Il y a peu de doutes sur le fait qu'une nouvelle répartition des compétences impliquera une régionalisation de celles-ci. Les régions sont déjà les acteurs de pointe dans la dimension emploi de l'assurance chômage. Renverser la tendance se heurte aux lois physiques du fédéralisme belge centrifuge. Refédéraliser est irréaliste politiquement, pour la Flandre du moins. La régionalisation semble donc inévitable, bien qu'elle ne soit pas nécessaire intellectuellement.

Régionaliser équivaut diversifier et la FGTB a raison de s'inquiéter de la complexité de différents systèmes d'activation. La régionalisation n'est pas gratuite et peut même produire des effets pervers. Nous devons surtout veiller à ce que la régionalisation stimule la mobilité interrégionale. L'énorme manque de mobilité géographique dans notre micro-Etat caractérisé par des différences gigantesques en matière d'emploi est l'ultime paradoxe du marché du travail

“  
L'assurance  
chômage doit  
devenir une fusée à  
deux niveaux, avec  
un niveau assurance  
revenu et un niveau  
activation, qui se  
renforcent comme  
des vases  
communicants.”

## L'assurance chômage est aussi une politique de l'emploi.

belge. Nous devons tout faire afin qu'une nouvelle répartition des compétences n'institutionnalise pas ce paradoxe, mais au contraire, le combatte fortement.

Ceci nous amène aux sous. Un système de bonus-malus peut être un instrument utile pour responsabiliser les autorités régionales compétentes dans leurs politiques d'activation. Le gouvernement fédéral doit faire un effort budgétaire à cet égard. Finalement, ce seront la sécurité sociale et le fisc, au niveau fédéral, qui récolteront les fruits de

l'activation régionale des chômeurs. Selon le bureau du plan, un chômeur coûte annuellement 25 000 EUR. Grâce aux gains de l'activation, on aboutirait à une situation « win-win-win » : le chômeur trouve un emploi, le gouvernement régional est récompensé et le gouvernement fédéral perçoit plus de recettes ou voit ses dépenses diminuer. Est-il encore nécessaire de faire un dessin ?

**Marc De Vos**  
Directeur Itinera Institute

Het Itinera Institute is een onafhankelijke denktank en doetank die, boven partijgrenzen, regionale verschillen en belangengroepen heen, wegen wil aanreiken voor beleidshervormingen met het oog op duurzame economische groei en sociale bescherming in België en zijn regio's.



Itinera Institute VZW-ASBL

Boulevard Leopold II Laan 184d - B-1080 Brussel - Bruxelles

T +32 2 412 02 62 - F +32 2 412 02 69

info@itinerainstitute.org www.itinerainstitute.org

L'itinera Institute est un think-tank et do-tank indépendant qui, au-dessus et au-delà des partis politiques, des différences régionales et des groupes d'intérêt, veut identifier les chemins de réformes qui garantissent une croissance économique et une protection sociale durables en Belgique et dans ses régions.

Verantwoordelijke uitgever - Editeur responsable: Marc De Vos, Directeur